

Chambor'élevage

Bulletin technique élevage des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne - Juin 2019 - n°19



L'engraissement des vaches de réforme  p. 3

Le constat de gestation : une technique incontournable pour la rentabilité d'un élevage  p. 4

La filière caprine soutient les projets d'installation  p. 5

Régler les problèmes de chaleur par le biais du brumisateur  p. 6

Écurie de pensions : une diversité d'écuries pour une large gamme de services  p. 8

Les prairies du montmorillonnais : une riche diversité à gérer  p. 9

Les myiases à Wohlfahrtia  p. 10

La Vie de la Chambre  p. 11



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
CHARENTE-VIENNE

afaq
ISO 9001
Formation
AFNOR CERTIFICATION

Édito

2019 ANNÉE ÉLECTORALE !

Cette année est particulière, en effet nos deux départements ont subi un changement de personnes et de politique à la tête de nos structures. Nous avons été amenés à nous poser des questions sur le partenariat entre la Charente et la Vienne.

Après une rencontre entre élus nous avons bien évidemment décidé de poursuivre dans l'état d'esprit actuel. Nous ne pouvons pas remettre en cause un système qui fonctionne.

Maintenant il nous faut encore un peu de temps afin de finaliser notre méthode de travail mais aussi pour nous structurer.

Un de nos objectifs est de vous apporter la technicité nécessaire afin d'optimiser vos coûts de productions mais aussi pour garantir l'état sanitaire des troupeaux.

L'aspect sanitaire et parasitaire reste un point où nous devons être vigilants et irréprochables afin de garantir la pérennité de nos productions.

L'été arrive ! Il peut être important de lutter contre l'hyperthermie afin de préserver vos performances technico-économiques. Heureusement ces derniers jours nous ont apporté un peu d'humidité nécessaire au développement de nos cultures.



Véronique GUERIN
Membre du Bureau, en charge du dossier élevage à la Chambre d'agriculture de la Vienne



Yohann GUEDON
Membre du Bureau, en charge du dossier élevage à la Chambre d'agriculture de la Charente

2

Actualités - Formations



Formations

FORMATIONS – 86

BOVIN LAIT

Initiation à l'acupuncture
17 Juin 2019

Perfectionnement à l'utilisation des huiles essentielles
18 Juin 2019

Contact : Adèle MARSAULT – 06 84 61 42 56

CAPRIN

Journée Technique Cap'Vert à l'INRA de Lusignan. 7 ateliers techniques thématiques et une visite de Patuchev de 9h30 à 17h.
26 Septembre 2019

Journée perfectionnement Huiles Essentielles, avec Michel DERVAL.
9 Octobre 2019

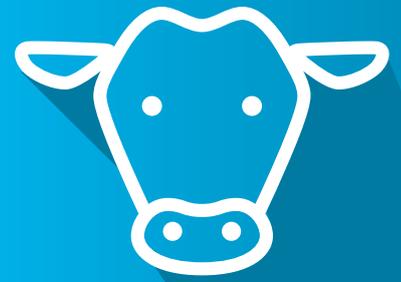
Formation lactations longues : conduite du lot, alimentation...
10 Octobre 2019

Contact : Coline BOSSIS – 06 79 42 74 47

OVIN & BOVIN

Initiation au dressage d'un chien de troupeau
Septembre 2019

Contact : Camille MANCEAU – 06 30 25 11 83



L'engraissement des vaches de réforme

Certes une vache de réforme qui « traîne » dans le troupeau coûte à nourrir, et elle prend dans le bâtiment une place que pourrait occuper une autre vache plus jeune et plus productive. Cependant, elles ont du taux, elles mangent moins quand même et elles se vendent mieux. Mais est-ce vraiment rentable d'engraisser une vache de réforme ? Une enquête menée cet hiver auprès d'un groupe d'éleveurs de la Vienne en traite robotisée a permis d'éclaircir quelques points.

Différentes stratégies de renouvellement

Les éleveurs ayant des investissements importants à financer font souvent le choix de saturer au maximum le bâtiment avec des animaux jeunes et productifs, pour faire le plus de lait possible, donc un renouvellement plus important. Les coûts supplémentaires doivent être en principe dilués par le lait supplémentaire. Cette stratégie implique une exigence technique plus forte, car si la performance n'est pas au rendez-vous la rentabilité peut vite être remise en cause.

D'autres éleveurs au contraire misent sur la longévité des animaux pour diminuer le renouvellement et le coût de l'élevage des génisses. Attention, cela diminue aussi le produit lait, si les charges de structure et les investissements sont élevés, il ne faut pas trop pousser cette stratégie. Il faut également être vigilant au taux cellulaire qui se dégrade vite avec des vaches âgées ou en fin de lactation.

Les taux ne compensent pas la baisse de production de lait

Partons d'un cas concret, une exploitation moyennement intensive, avec un peu de pâturage. La moyenne des résultats de contrôle laitier sur un an est calculée, pour les animaux de plus de 300 jours et ceux de moins de 300 jours de lactation.

	0-300 jours	>300 jours
Lait	25,9 L	18,7 L
TB	42,5 g/l	46,2 g/l
TP	32,0 g/l	35,7 g/l
Prix payé calculé avec 320€ de prix de base	347 €/1000 L	380 €/1000 L
Chiffre d'affaire quotidien de la vache	9 €/jour	7 €/jour

L'augmentation des taux ne compensent pas la baisse de la production laitière.

Témoignage Hervé BRETON (Jardres 86)

Éleveur en traite robotisée, 88 VL

J'engraisse presque systématiquement mes vaches de réforme, pendant environ un mois et demi, cela me permet d'optimiser mon produit viande. Mais j'ai conscience que le gain économique est relativement faible, je fais donc attention aux points suivants :

1- *Déjà, deux pré-requis sont quasi obligatoires : premièrement, avoir de la place dans un bâtiment à valoriser. Car s'il faut investir, la rentabilité sera très difficile à atteindre. Deuxièmement, avoir du stock fourrager en suffisance, il faut compter 5 à 600 kg de MS pour engraisser une vache pendant un mois et demi, il ne faut pas pénaliser les laitières.*

2- *Ensuite, si une vache est trop maigre ou malade à sa sortie du troupeau laitier, je ne cherche pas à l'engraisser autant que les autres, cela prendrait trop de temps. Car la vache doit reconstituer sa musculature avant de commencer à faire du gras, et le coût alimentaire sur la durée va trop pénaliser la marge potentielle. Dans ce cas, je la « retape » juste assez pour qu'elle soit vendable.*

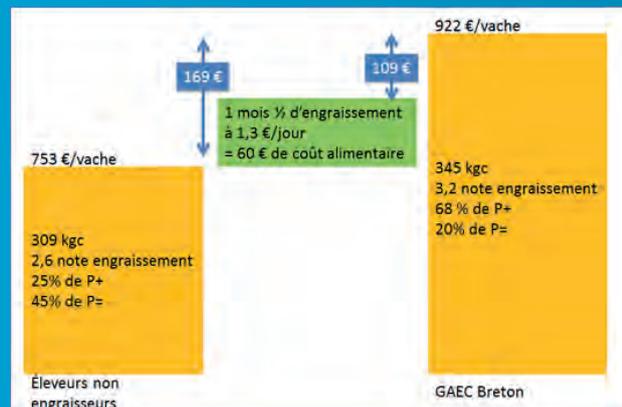
3 - *Enfin, il faut bien organiser le travail pour ne pas y passer trop de temps. Chez moi, le mélange fourrager est le même que pour les génisses gestantes et vaches tarées, et la case des vaches à l'engraissement est dans le prolongement des génisses. J'ai juste à mettre un peu plus de fourrage dans la mélangeuse, et rajouter*

sur l'auge les concentrés, qui sont dans un bac à proximité. Au total, soigner mes vaches à l'engraissement me prend moins de 5 minutes par jour.

Ration engraissement du GAEC BRETON (coûts moyens des fourrages fournis par le contrôle laitier)

- 3.5 kg de MS d'ensilage de maïs irrigué (45 €/T de MS)
- 3 kg de MS ensilage de sorgho (45 €/T de MS)
- 3 kg de MS ensilage de RGI dérobé (55 €/T de MS)
- 2.6 kg de MS paille (35 €/T de MS)
- 1.5 kg tourteau de colza fermier (240 €/T)
- 1 kg de correcteur du commerce (325 €/T)
- 0.5 kg de maïs grain (130 €/T)

Avec cette ration, le coût alimentaire est de 1,30 €/vache/jour.





Le constat de gestation : une technique incontournable pour la rentabilité d'un élevage

Réalisé minimum 45 jours après le retrait du bélier ou de l'IA, il permet de diagnostiquer si la brebis est vide ou pleine avec estimation du stade de gestation et de compter les fœtus. Estimée à un coût moyen de 1€ par brebis, cette technique peut augmenter la marge brute de 7,70€/brebis mise à la reproduction.

Gains économiques

- Tri des brebis vides : une brebis vide coûte environ 80 €/an.
- Créer des lots de brebis au même stade de gestation = même alimentation et même conduite. Pas la peine de sur-alimenter des brebis qui sont à 2 mois de gestation, il faut privilégier celles qui ont le plus de besoins : dernier stade de gestation, allaitantes...
- Adapter la ration lors du dernier mois de gestation grâce au dénombrement. Il permet de compter le nombre de fœtus et ensuite de réaliser des lots de brebis ayant la même taille de portée, avec des besoins nutritionnels identiques, et donc de réduire les coûts de ration.

Gains techniques

- Réformer plus rapidement : un logiciel de gestion de troupeau, qui permet lors du chantier de voir la carrière de la brebis. Si cela fait 3 fois qu'elle ne remplit pas, on la réforme et on la sort directement du lot !
- Le constat de gestation permet de mettre en évidence des avortements précoces, pas forcément visible à l'œil nu. Dans ce cas, des analyses peuvent être réalisées rapidement pour en déterminer la cause.
- Anticiper l'organisation de l'agnelage : disposition des cases agnelages, aperçu de la prolificité, fertilité...
- Dénombrement et adaptation de la ration aux brebis : poids des agneaux plus homogènes, moins de mauvaises présentations à l'agnelage, agneaux plus vigoureux à la naissance.

4

Camille MANCEAU – conseillère en production ovine à la Chambre d'agriculture, mise temporairement à disposition de l'ADOV pour la réalisation des constats de gestation :

L'intérêt de réaliser des constats de gestation n'est plus à prouver, cela permet une réelle gestion de l'élevage tant au niveau économique, technique et organisationnel. Cependant, bien que cette technique soit globalement simple à réaliser, elle nécessite tout de même une rigueur de la part de l'éleveur. Dans un premier temps, il est indispensable que les brebis soient à jeun (au minimum 12h avant la réalisation des constats de gestation). Pour un chantier réalisé le matin à 8h, l'idéal est de ne pas leur donner à manger la veille au soir (par contre elles peuvent avoir accès à l'eau). Si la mise à jeun n'est pas optimale, l'image sur l'échographe est moins bonne et l'interprétation du résultat beaucoup plus difficile à réaliser car l'abdomen encombre la vision de l'utérus (d'autant plus s'il faut dénombrier). Au niveau du chantier, on s'adapte : couloir de contention, cornadis, cage de retournement, en lot ou au quai de traite (pour les chèvres), chaque chantier est possible à partir du moment à partir du moment où il est organisé en sécurité tant pour les animaux, que pour les personnes... Il est important d'avoir une bonne contention, si les constats de gestation se font en lot, l'éleveur doit être en mesure de contenir correcte-

ment ses brebis (contre une barrière ou un mur par exemple) ; en couloir bien faire attention aux brebis qui sont derrière et qui peuvent parfois s'impatienter et sauter par mégarde sur le dos du praticien (investir dans une porte accordéon par exemple, qui peut bloquer la brebis à l'arrière). En général, il est possible de réaliser 100 à 150 brebis à l'heure pour un diagnostic uniquement pleines/vides ; mais avec dénombrement on diminue par 2, soit 50 brebis à l'heure. C'est donc un chantier qui se fait globalement assez rapidement, et qui relève d'un réel échange entre le technicien et l'éleveur.



Les conseillères ovines
Nathalie AUGAS (CA16)
06 26 69 71 09
Béatrice GRIFFAULT (CA86)
06 79 55 62 83
Camille MANCEAU (CA86)
06 30 25 11 83

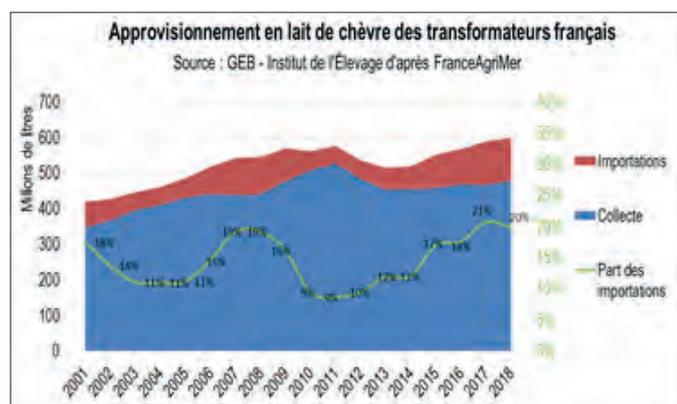


La filière caprine soutient les projets d'installation

Le 30 avril dernier, les conseillers caprin du réseau d'élevage Inosys Nouvelle-Aquitaine, Pays de Loire et Bretagne en collaboration avec le Brilac ont organisé la première rencontre des partenaires des producteurs de lait de chèvre. Laiteries, contrôles laitiers, chambres d'agriculture, centres de gestion, banques... se sont réunis pour échanger sur le thème de l'installation.



Davantage de place pour du lait français



Même si le marché des fromages de chèvre en France est mature, les besoins en lait ne cessent d'augmenter, notamment grâce à la progression de nouveaux segments (exemple : l'ultra frais) et à l'augmentation des exportations de fromages de chèvre. La production laitière française est relancée en 2018 (1% de progression de cheptel et de meilleurs rendements laitiers par rapport à 2017), pourtant, l'importation est forte (estimation à 20% du volume transformé). Mais selon l'Institut de l'élevage, la production des pays importateurs est en baisse suite à une campagne d'abattage pour la tuberculose en Espagne, et un plafonnement du développement des élevages aux Pays-Bas. A court terme, c'est donc une baisse des volumes de ces pays que l'on devrait constater, donc moins d'importations possibles, ce qui signifie plus de place pour le lait français. Afin de ne pas manquer de matière première, un défi majeur se présente à nous : assurer le développement de la production française notamment par le renouvellement des générations.

Construire ensemble les projets

Sans surprise les éleveurs caprin vieillissent, et les exploitations sont à transmettre. Les travaux des conseillers caprin du réseau d'élevage Inosys sur cette problématique ont permis la publication des fiches "Éleveur Caprin Demain" pour accompagner les porteurs de projet. Ces fiches à destination de projets livreur ou fromager, donnent des repères technico-économiques et reprennent la méthodologie pour monter un projet avec la liste des facteurs de réussite d'une installation. Vincent RABAULT, responsable des stages 21h en Deux-Sèvres explique le concept des speed-dating qu'ils ont développé dans ce cadre. « Afin que le jeune confronte son projet à l'expertise de différents partenaires : laiteries, banques, techniciens de

production, MSA... une après-midi est fractionnée en entretiens de vingt minutes. Chacun apporte ses conseils, l'idée est de soulever en un minimum de temps, un maximum de pistes de réflexion pour sécuriser le projet ». Pour que chaque projet avance et aboutisse, l'assemblée confirme qu'il serait bon d'arriver à réunir systématiquement tous les acteurs autour d'une table pour le consolider et poser les limites. Une collaboration encore plus étroite entre chaque structure est nécessaire.

Des manques dans les formations pré et post installation

Les conseillers d'entreprise tiennent à faire remarquer que les installations se font de plus en plus hors cadre familial. Les futurs installés ont de nouvelles attentes, ils veulent avoir du temps libre, c'est pourquoi il s'agit souvent d'association ou d'exploitation avec du salariat. Malheureusement, la formation agricole n'a pas suivi l'évolution des structures. Les jeunes ne sont pas préparés à être des chefs d'entreprise comme ils le sont aujourd'hui.

Christiane MORISSET, éleveuse caprine et élue à la CA79, fait remarquer qu'il manque aussi un suivi après l'installation. « La plupart du temps, les jeunes sont accompagnés jusqu'à leur installation et après, ils ne voient plus personne. C'est là qu'ils auraient besoin d'un suivi technico-économique, dans les premières années après leur installation. Ils s'enferment dans leurs fermes, alors qu'ils auraient besoin de sortir pour échanger avec d'autres ». En effet, l'installation n'est pas une finalité, il faut réussir après son installation.

« Vu l'affluence aujourd'hui, on voit que le renouvellement des générations est important pour tout le monde. Le jeune doit porter son projet avec confiance, et ne doit surtout pas oublier l'aspect humain » conclut Julien CHARTIER, représentant des JA au Brilac. La forte participation à cette première journée en dit long sur les espoirs que porte la filière caprine. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, et quelques idées de thème ont déjà été soufflées comme l'organisation du travail dans les élevages par exemple.



Régler les problèmes de chaleur p

Depuis quelques années, nous remarquons une augmentation assez conséquente des températures que des animaux se trouvent en bâtiment à cette période afin d'être alourdis ou finis. On connaît plus sur des animaux de boucherie. Afin de respecter les normes de bien-être animal et de satisfaire en place dans les élevages : le brumisateur pour appréhender les pics de température peut être

Principe du brumisateur

Il consiste à l'aide d'un compresseur à injecter de l'eau sous haute pression (70 bars) à travers des buses très fines.

La combinaison de la pression et de la buse provoque une « atomisation » de l'eau en microgouttes.

On compte pour une buse 8 à 10 m². L'idéal est de placer la rampe avec les buses au-dessus du couloir d'alimentation.

Au contact de l'air, cela va former une brume qui va s'évaporer instantanément et faire diminuer la température de 5 à 15° C et rétablir une hygrométrie confortable.

La brumisation haute pression agit comme une climatisation passive avec une faible consommation d'eau et d'électricité. Les déclenchements se réalisent en fonction de la température

du bâtiment et des cycles prédéfinis à l'avance. La consommation d'eau peut varier de 0 à 100 l/heure.

Avant toute installation, il est important de faire un diagnostic d'ambiance en bâtiment afin de vérifier la ventilation et si celle-ci est optimale et en respect avec le bien-être animal.

Bien que l'on puisse le penser, la litière reste propre sans dégradation.



6

GAEC RIGAULET
MAUPREVOIR (86)

Exploitation polyculture élevage 280 ha SAU
100 vêlages Naisseur-Engraisseur en race Limousine

Depuis 2016, nous avons constaté que sur notre période d'engraissement de juin à novembre, les températures ne faisaient que s'accroître avec une fluctuation de degrés relativement importante. Suite à ces changements, nous avons remarqué une chute de nos performances sur l'atelier des jeunes bovins commercialisés en moins de 1 an.

Afin de gérer le problème de mortalité, de bien-être animal durant la période estivale, nous nous sommes posés la question en 2017 de trouver un système qui permettrait de réduire la température du bâtiment, préserver l'ingestion des veaux et donc nos performances techniques.

Nous avons déjà essayé d'arroser la toiture avec un sprinkler pour diminuer la température, l'essai ne fut pas convaincant.

Nous avons fait le choix du brumisateur et nous constatons avec l'engraissement en sec, qui reste une ration très concentrée qu'il n'y a plus de baisse de consommation d'aliment malgré l'augmentation des températures. Les croissances sont optimales.

On remarque que les animaux se sentent bien dans le bâtiment même pendant les grosses chaleurs. On ressent une baisse de température avec une sensation de fraîcheur que les bovins apprécient.

Nous sommes plus sereins pendant les grosses chaleurs et notre inquiétude de perte est bien moindre. Il y a une vraie relation entre la technique et l'économique, dû au fait que l'on maintient la consommation, donc les croissances qui se répercutent sur la vente.

Dans notre type de bâtiment et notre système, le brumisateur a toute sa place en l'associant à une ventilation naturelle, nous permettant de mieux appréhender le climat.





par le biais du brumisateur

températures lors de la période estivale. Il est parfois possible, dans les élevages allaitants, de connaître les conséquences de fortes chaleurs sur le métabolisme des bovins et d'autant plus de satisfaire l'approche technico-économique du système, des solutions doivent être mises en œuvre.

Quelques chiffres de la perte effective par an, entre 2016 et 2019 :

- 200 gr de GMO en moins x 120 jours = 24 kg
- 24 kg x 45 bovins = 1080 kg
- 1080 kg x 60 % de rendement x 4,15€/kg carcasse = - 2 700 €

La perte de GMO sur la phase complète d'engraissement entraîne un déficit de 2 700 €/an.

Ce calcul reprend la perte de GMO lors des fortes périodes de chaleur sur l'ensemble du temps d'engraissement des jeunes bovins dans l'élevage (environ 120 jours).

Historique des croissances :

Année	GMO	Commentaire
2015	1 860 g	Été froid et humide
2016	1 600 g	Été très chaud sans brumisation
2017	1 820 g	Été très chaud avec mise en place de la brumisation
2018	1 890 g	2 ^e année très chaude avec le brumisateur

On remarque que l'installation du brumisateur permet de préserver l'assimilation et l'ingestion quasi-totale de l'aliment par les bovins sans connaître de déficit majeur.

Quelques références en termes de charge d'eau et d'électricité

Consommation annuelle système 18 buses pour 45 animaux

- 30 m³ d'eau utilisés sur la période
- 1 000 Kwh, soit 150 € d'électricité

Avantages

- Rafraichit la température des bâtiments
- Améliore le bien-être et la santé des animaux
- Lutte contre les mouches
- Améliore les performances
- Possibilité d'intégrer les huiles essentielles, insecticides

Limites

- Entretien
- Achat dans un établissement spécialisé et non sur Internet
- Nettoyage buse à chaque fin de campagne
- Installation du système

Quelques conseils sur l'aménagement et l'ambiance du bâtiment pour optimiser la santé et la production du troupeau

Les ruminants sont sensibles à la chaleur et les répercussions sur la production se font sentir dès 25°C.

Il est donc primordial d'avoir une bonne ambiance dans le bâtiment afin d'éviter ou de diminuer les risques d'avoir des problèmes sanitaires et permettre aux animaux d'avoir de meilleures performances.

Un diagnostic bâtiment permet d'évaluer si les conditions de vie des animaux sont correctes. Il passe par la mesure de plusieurs critères :

- le volume d'air dans le bâtiment en fonction du nombre d'animaux : trop de volume accentue les écarts de température
- le renouvellement de l'air afin de limiter les odeurs d'ammoniac
- aménagement bâtiment, agencement toiture, lieu d'implantation

La Chambre d'agriculture réalise des diagnostics d'ambiance en bâtiment, n'hésitez pas à nous contacter.

- Respecter le nombre de m²/animal

- Aire paillée : animaux à l'engraissement 4-5 m²/bovin
- Débit d'eau suffisant afin que les bovins ingèrent la quantité d'eau nécessaire

- Débit eau : 15 L/min.

- Quantité d'eau nécessaire : 12 L/100 kg PV /jour minimum, durant les périodes de canicule leur consommation augmente.

- Equilibre ration : durant les périodes de canicule, augmenter la protéine dans la ration et diminuer l'énergie

- Apport minéraux : Lorsqu'il fait chaud, l'appétit est en forte baisse du au ralentissement du métabolisme animal. Veiller aux apports en sodium et potassium pour compenser.

- Paillage régulier : litière sèche et isolante afin d'éviter les écarts de température.



Les conseillers bovin viande
 Laurie MOURICHOU (CA16) - 06 24 30 15 24
 Aloïse CELERIER (CA86) - 06 58 59 74 20
 Laura GAUZIN (CA86) - 06 75 73 28 51
 Benjamin MAILLOCHAUD (CA86) - 06 75 76 89 74



Écurie de pensions : une diversité d'écuries pour une large gamme de services

39 écuries de pensions sont suivies dans le cadre du Réseau Équin National dont 4 établissements dans la région. Ces écuries sont classées en 3 systèmes : les pensions travail avec valorisation de chevaux de sport voire de courses, les pensions hébergement spécialisées et les pensions hébergement avec un autre atelier agricole (grandes cultures, élevages de ruminants...).

Des écuries adaptées aux services proposés

Valeurs médianes des 39 écuries	Pension travail	Pension hébergement spécialisé	Pension hébergement avec autre atelier
Main d'œuvre totale	2,5	2,25	2
Total équins (tête)	35	42	35
Dont équins pris en pension	20	27	26
Surface totale	17	33	70
Dont surface fourragère équine	12	33	19

Les pensions travail accueillent moins de chevaux que les 2 autres et nécessitent plus de main d'œuvre salariée. Par contre, elles offrent en général moins de surface par animal, les chevaux étant plus souvent en box avec des sorties au paddock quelques heures par jour. Pour les systèmes hébergement, la gamme de services s'étend de la pension pré/box à la pension pré/intégrale. Côté infrastructures, il y a souvent une carrière d'obstacle (40m x 60m) voire une carrière de dressage ou un petit manège.

Des produits de pension, coaching et ventes de chevaux

Valeurs médianes des 39 écuries étudiées	Pension travail	Pension hébergement spécialisé	Pension hébergement avec autre atelier
Produit brut total (€)	149 000	128 000	136 000
Aides totales (€)	17 000	12 000	16 000
Produit équin/tête (€)	4 435	2 486	1 712
Dont produit pension/tête (€)	2 527	1 571	1 668
Dont produit enseignement/tête (€)	94	0	0
Dont produit élevage/tête (€)	134	415	0
Dont divers équin/tête (€) (transports, commission sur ventes...)	336	68	2

Le produit de pension s'élève à deux tiers du produit équin avec un produit élevage qui peut atteindre plus de 40% dans certains cas.

Pour les pensions travail, on retrouve des produits liés à l'enseignement, aux sorties en compétition et à la vente de chevaux. Les exploitants coachent des cavaliers propriétaires en compétition et accompagnent un certain nombre d'entre eux au quotidien dans

leur pratique sportive. Les cavaliers professionnels se voient souvent confiés des chevaux à valoriser en cycle classique et/ou en circuit traditionnel pour une commercialisation.

Des charges opérationnelles importantes dans les systèmes de valorisation des chevaux

Les charges opérationnelles équines sont plus importantes pour les pensions valorisation (1 321 €/tête) contre 870 €/tête dans les pensions hébergement spécialisées et 133 €/tête dans les pensions avec autre atelier. Ces différences s'expliquent par des charges de concentrés, de fourrages et des frais de valorisation plus élevés. Pour les pensions hébergement avec autre atelier, les charges opérationnelles sont restreintes. Les concentrés et les fourrages étant le plus souvent produits sur l'exploitation et distribués en moins grande quantité avec une part de pâturage non négligeable.

Les charges de structure hors amortissement et frais financiers sont plus élevés pour les pensions travail. Ces exploitations ayant des charges de main-d'œuvre plus élevées, ainsi que des charges matérielles plus importantes liées au travail de valorisation des chevaux et aux sorties en compétition.

L'EBE/UMO exploitant des pensions valorisation atteint 35 000 € avec une grande disparité entre les écuries étudiées. Les pensions hébergement spécialisées présentent un EBE/UMO médian plus faible de 26 700 €. On observe pour les pensions hébergement avec un autre atelier une meilleure rentabilité économique (35% EBE/PB) contre moins de 30% pour les pensions travail et pensions hébergement spécialisées qui est pourtant un seuil minimum à atteindre pour obtenir une bonne rentabilité.

Le revenu disponible avoisine les 20 000 €/UMO pour les 3 systèmes.

Attentes et besoins des clients variables d'une écurie à l'autre

Pension travail	Pension hébergement et hébergement avec autre atelier
<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des installations • Approche personnalisée • Performances sportives en compétition du cavalier • Compétences du coach/cavalier dans le travail du cheval 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'accueil et ses services <ul style="list-style-type: none"> • Bien-être du cheval • Infrastructures accueillantes et sécuritaires <ul style="list-style-type: none"> • Ambiance conviviale

Anne-Laure VEYSSET (CA16)
06 25 64 54 55
Réseau de références équines
Guillaume SAUMON (stagiaire)

Les prairies du montmorillonais : une riche diversité à gérer

Dans le cadre d'un projet mené conjointement par la LPO et la Chambre d'agriculture de la Vienne depuis près de six mois, la gestion des prairies classées en site Natura 2000 auprès de Montmorillon a été étudiée. C'est l'occasion d'élargir notre travail et de reposer les questions de l'exploitation et l'entretien des prairies permanentes du Sud-Est de la Vienne.

Les prairies permanentes du Montmorillonais présentent une diversité parfois difficile à imaginer : des prés à graminées-légumineuses dominantes côtoient des pâtures humides peuplées de joncs et des pelouses sableuses particulièrement séchantes. Bien souvent, ces prairies sont presque similaires à des interfaces entre terres cultivées et forêts, étangs ou brandes. La question du maintien de ces surfaces se pose aujourd'hui avec une acuité nouvelle : souvent de petites superficies, peu productives en termes de rendement et peu mécanisables, elles n'ont pas une valorisation évidente en agriculture. Seul l'élevage, peut leur conférer un intérêt en terme de production.

Un constat fréquent : les prairies permanentes souffrent souvent d'une dégradation de leur flore, liée à une compaction du sol

Les premières conclusions de l'étude mettent en évidence 2 problèmes majeures : la prolifération d'indésirables et des refus. Une grande part de ces espèces dont se plaignent les éleveurs indique une compaction excessive des sols ; c'est le cas des plantes à rosettes telles que pissenlit ou pâquerette. De même pour l'agrostide et les chardons, ou encore certains rumex, si difficiles à éradiquer... Les joncs sont aussi plus présents dans une prairie humide dont le sol a subi une compaction importante.



Un maître-mot : REPOS...

Face au salissement, que mettre en place ? Seul un changement de pratiques parfois modeste, mais maintenu dans le temps, va permettre de prévenir les aggravations ou les rechutes.

Un des points les plus importants est le respect d'un temps de repos suffisant entre deux pâturages. Les éleveurs qui pratiquent un pâturage tournant ou du moins alternent entre plusieurs parcelles, sont souvent ceux qui arrivent à limiter les indésirables et les refus. Ils laissent entre deux passages d'animaux au moins 3 semaines au printemps, et plus d'1 mois en arrière-saison ; cela a plusieurs effets bénéfiques :

- un temps de repos du sol, pendant lequel il ne subit pas de piétinement,
- un temps de repos des plantes, durant lequel les fourragères, préférées des animaux donc généralement surpâturées, peuvent refaire des réserves et ainsi rester concurrentielles face aux adventices.

Ainsi, l'éleveur qui laisse se reposer sa prairie, loin de perdre en production ou de laisser le champ libre au salissement, comme on peut le croire souvent, favorise au contraire la flore valorisable des parcelles.

Article rédigé avec la contribution de Morgane REVOL, chargée de Mission Natura 2000 à la LPO.





Les myiases à Wohlfahrtia

Depuis 3 ans les GDS de la Vienne et de la Charente et la CDAAS pour la Haute-Vienne travaillent ensemble pour essayer de lutter contre les myiases à Wohlfahrtia. Un COPIL (COmité de PILotage) a été créé afin d'avoir une instance permettant de réunir l'ensemble des acteurs de la filière autour de ce vaste problème sanitaire. Un protocole est aujourd'hui en place, dont voici un témoignage...



Essais et mise en place d'un protocole complet de prévention : un éleveur témoigne

Xavier JATIAULT, est éleveur en sud Vienne. En Gaec avec son épouse Evelyne, le couple est aidé sur l'exploitation par un apprenti en CS ovin. Ils élèvent 700 brebis et 50 vaches sur 3 sites.

Les premiers signes de myiases à Wohlfahrtia sont apparus les étés 2010 et 2011, prenant des proportions importantes en 2012. Le GAEC alerte le GDS en 2014 et il se porte volontaire(1) pour les premiers essais sur leur exploitation dès l'été 2015.

Vous avez suivi les protocoles d'essai, quels conseils donneriez-vous aux éleveurs pour lutter contre les myiases à Wohlfahrtia

“Les myiases à Wohlfahrtia ne se traitent pas comme celles de la mouche Lucilia. C'est un problème sanitaire très pointu auxquels les éleveurs ne sont pas habitués. Ça prend la tête. Bien que les protocoles que nous avons suivis soient un peu contraignants (certains éleveurs baissent les bras), les essais menés sur nos brebis prouvent que les protocoles ont une certaine efficacité. L'an dernier, on a eu environ 30 % d'animaux atteints sur le lot témoin, mais il n'y a eu que quelques cas sur les 2 autres lots d'essai.

Mon premier conseil serait de ne surtout pas attendre que les premiers cas de myiases arrivent. Si on attend, c'est trop tard. C'est la pire des bêtises à faire, car dans les jours qui suivent on est débordé (NDLR : ce qui s'explique par le cycle de la mouche. Quand les myiases sont là, la population de mouches est déjà bien installée et c'est plus long et plus difficile de s'en débarrasser).

C'est important de prévenir l'arrivée des mouches par un traitement. Peu importe la prévention mise en place, l'important c'est de l'appliquer au plus tard au milieu du

printemps (après la tonte) afin de réduire la population de mouches.

Il n'y a plus de problème de piétin sur l'exploitation. Nous avons pris des mesures (vaccination et réforme) car on en avait assez des myiases aux pieds des brebis. La première année de traitement, nous n'avons pas eu le miracle attendu sur la disparition du piétin, par contre, dès la deuxième année, nous en avons été débarrassé. Depuis, je fais les agnelles deux fois dans l'année et un rappel annuel sur les brebis. J'essaie de faire tous les rappels en janvier / février (avant la période à risque).

Nous avons également entamé un changement dans nos habitudes d'élevage en coupant la queue moins courte (de manière à avoir une queue de 5 à 10 cm à l'âge adulte). Depuis nous n'avons pas eu, ou peu, de brebis atteintes à la vulve. Il faut également respecter les périodes de tonte et désinfecter les plaies (certains éleveurs que je connais ont eu des problèmes sur les oreilles après la pose des boucles).”

Et après cette prévention, que mettez-vous en place ?

“Il faut protéger les bêtes des attaques des mouches. Il est important de peser les brebis pour appliquer la bonne dose de traitement par rapport au poids de l'animal. Si on respecte bien la dose par rapport au poids on est tranquille pour 12 à 13 semaines. Dans les pâtures, on met à disposition des seaux à lécher contenant de l'ail. Si on respecte tout ça, en pleine saison, on passe 4 à 6 fois moins de temps en traitement sur les animaux. C'est un gros gain de temps et de patience.”

(1) Le COPIL Wohlfahrtia fait appel à des volontaires pour mettre en place des protocoles d'essai dans leurs élevages. Renseignements sur copil.wohlfahrtia@gmail.com

Témoignage réalisé par L'Alliance Pastorale et issu de l'article « Myiases à Wohlfahrtia magnifica : Enseignements, préconisations et perspectives » paru dans leur bulletin du mois de mai 2019 - vous pouvez le retrouver sur le site du GDS Poitou-Charentes sur la fiche « Myiases ».

Pour 2019, des cas sont déjà recensés, notamment en 86. Un des cas est excentré de la zone historique (diagnostiqué sur la commune de **Latillé** par le vétérinaire, sur un veau au niveau du nombril). Vous avez reçu il y a quelques semaines, une ou des plaquette(s) vous informant du protocole à mettre en œuvre selon l'espèce (bovin ou ovin) pour lutter collectivement afin de limiter l'extension de cette myiase et sa pression en élevage. Si vous n'en avez pas déjà pris connaissance, nous vous invitons vivement à le faire rapidement !

La Vie de la Chambre 16



Transmettre son exploitation



- C'est quoi la transmission ?
- c'est combien d'année de préparation ?
- un projet partagé ?
- quelles sont les difficultés ?
- que propose la Chambre d'agriculture ?

Retrouver la vidéo de 2 minutes de témoignage sur la transmission sur : charente.chambre-agriculture.fr

Marchés des Producteurs de Pays

Programme 100% producteurs en direct de nos terroirs

Tous ces marchés débutent à 18h.
Vous pouvez dîner sur place en composant votre menu avec les produits du marché.

JUIN

- **Mercredi 19**
LA ROCHEFOUCAULD
Esplanade Léon Jardon
- **Mercredi 26**
ANGOULÊME *Changement de lieu*
Parc de Bourignes
- **Vendredi 28**
MONTIGNAC-CHARENTE
Place Taillefer

- NANTEUIL-EN-VALLEE
Place du champ de foire
- **Jedi 8**
CONFOLENS
Site des Roches Bleues
- FOUQUEURE
Le manoir du Pallier (derrière l'église)
- **Mercredi 14**
SAINT-CYBARDEAUX
Place du docteur Amaud
- LES ESSARDS
Le bourg
- **Jedi 15**
MOUTHIERS-SUR-BOËME *Nouveau marché*
Près de l'église
- **Vendredi 16**
CHABANAIS
Place du marché
- **Mercredi 21**
BEAULIEU-SUR-SONNETTE
Place du Champ de Foire
- **Jedi 22**
CONFOLENS
Site des Roches Bleues
- **Vendredi 23**
CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
Le Bain des Dames
- **Mercredi 28**
CHAMPNIERS
Aux prés de l'or

JUILLET

- **Mercredi 3**
HIERSAC
Place de l'église
- MONTMÉRAC
Le bourg de Montchaude
- **Jedi 4**
MOUTHIERS-SUR-BOËME
Près de l'église
- **Vendredi 5**
RUELLE-SUR-TOUVRE
Place Montalembert
- **Mercredi 10**
VERTEUIL-SUR-CHARENTE
Aire de loisirs
- **Jedi 11**
CONFOLENS *Changement de lieu*
Square Jules Halgand
- **Vendredi 12**
SAINT-SIMEUX *Nouveau marché*
Place de la salle des fêtes
- **Mercredi 17**
RONSENAC
Place du Souvenir

- CHABANAIS
Place du marché
- **Jedi 25**
CONFOLENS
Bord de Vienne - St Germain de Confolens
- **Mercredi 31**
GENTE
Parc de la Maine
- COURCÔME
Place de halle Auvent

AOÛT

- **Jedi 1**
MOUTHIERS-SUR-BOËME
Près de l'église
- SAINT-CLAUD *Nouveau marché*
Place Sadi Carnot
- **Vendredi 2**
MARSAC *Nouveau marché*
Place de l'église
- **Mercredi 7**
ALLOUE
Place du Maquis Foch
- MASSIGNAC
Place du Mas-Chasset

Pensez à apporter vos sacs cabas, couverts, assiettes, verres réutilisables et boîtes de conservation !

Partenariat entre une classe d'élèves et un agriculteur grâce à MonChamp.fr

Grâce au partenariat MONCHAMP.FR, un enseignant et ses élèves ont la possibilité de suivre un agriculteur pendant une année scolaire. Depuis septembre 2018, les élèves d'Aigre ont testé l'expérience avec Guillaume CHAMOULEAU et Christian DANIAU, producteurs de grandes cultures à Cellefrouin et Puyréaux.

C'est dans le cadre de ce partenariat que les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont chaussé leurs bottes pour une journée sur le terrain. Au programme de la matinée : petite marche pour découvrir un champ de lin, une réserve d'eau collective, du maïs et du blé. Après un pique-nique, direction le Moulin de Bourgon à Valence, un ancien moulin à eau toujours en fonctionnement puis la Coopérative de Mansle.

Les échanges avec les agriculteurs ont donc été nombreux et riches.

« Ce projet est très transversal, on a travaillé sur le cycle de l'eau, l'histoire des outils, la géographie, les sciences. Des fiches pédagogiques sont fournies sur la plateforme Monchamps.fr.

On a également semé du blé à l'école et on l'a comparé avec celui de Guillaume qui est venu dans notre classe. »

Je souhaite partager avec une classe d'élèves pour la rentrée 2019, quelle est la démarche ?

1. Je m'inscris sur MonChamp.fr.
2. Je crée le profil de mon champ pour le proposer aux classes.
3. J'entre en contact avec la classe qui a choisi mon champ.
4. Je partage facilement la vie de mon champ et fais découvrir ma passion pour mon métier aux élèves avec l'aide de MonChamp.fr.
5. Si c'est possible, nous organisons une rencontre sur l'exploitation ou en classe.



BOVIN VIANDE :

Pensez au contrôle de performances

20 kg de plus au sevrage = 50 € / tête en plus !



Avec Bovins Croissance on connaît le poids de ses animaux, et on peut ainsi :

- Gérer l'allotement
- Gérer les croissances en ajustant l'alimentation
- Optimiser les ventes
- Maîtriser ses coûts de production

Première visite du conseiller de contrôle de performances offerte, alors n'hésitez plus !

Contacts :

Charente : Vincent VIGNEAU

Vienne : Hugues GEAY, Benjamin MAILLOCHAUD, Laura GAUZIN
(Détails des coordonnées des interlocuteurs ci-dessous)



Vos interlocuteurs du service élevage



Julie RENARD / Chef du service / CA 16-86
Tél. : 06 21 21 82 98 / julie.renard@charente.chambagri.fr



Nathalie AUGAS / Conseillère ovin
Tél. : 06 26 69 71 09 / nathalie.augas@charente.chambagri.fr



Pauline GAUTHIER / Conseillère caprin / fourrage
Tél. : 06 25 64 14 04 / pauline.gauthier@charente.chambagri.fr



Laurie MOURICHOU / Conseillère bovin viande
Tél. : 06 24 30 15 24 / laurie.mourichou@charente.chambagri.fr



Jocelyne LATUS / Assistante
Tél. : 05 45 84 09 28 / jocelyne.latus@charente.chambagri.fr



Sylvie VIGNAUD / Assistante
Tél. : 05 45 84 09 28 / sylvie.vignaud@charente.chambagri.fr



Anne-Laure VEYSSET / Conseillère bovin lait / équin
Tél. : 06 25 64 54 55 / anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr



Vincent VIGNEAU / Conseiller Bovin Croissance
Tél. : 06 07 42 67 36 / vincent.vigneau@charente.chambagri.fr



Aloïse CÉLÉRIER / Conseillère bovin viande / fourrage
Tél. : 06 58 59 74 20 / aloise.celerier@vienne.chambagri.fr



Coline BOSSIS / Conseillère caprin
Tél. : 06 79 42 74 47 / coline.bossis@vienne.chambagri.fr



Laura GAUZIN / Conseillère bovin viande
Tél. 06 75 73 28 51 / laura.gauzin@vienne.chambagri.fr



Hugues GEAY / Conseiller bovin viande
Tél. : 06 84 96 03 35 / hugues.geay@vienne.chambagri.fr



Béatrice GRIFFAULT / Conseillère ovin
Tél. : 06 79 55 62 83 / beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr



Benjamin MAILLOCHAUD / Conseiller bovin viande
Tél. : 06 75 76 89 74 / benjamin.maillochaud@vienne.chambagri.fr



Adele MARSAULT / Conseillère bovin lait
Tél. : 06 84 61 42 56 / adele.marsault@vienne.chambagri.fr



Camille MANCEAU / Conseillère ovin
Tél. : 06 30 25 11 83 / camille.manceau@vienne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Charente

Chambre d'agriculture de la Vienne

Coordonnées

Chambre d'agriculture de la Charente

Service Productions Animales - Bureau décentralisé Charente Limousine
2 & 4 allée des Freniers - 16500 CONFOLENS
Tél : 05 45 84 09 28 - www.charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Vienne

Agropole service élevage
CS 35001 - 2133 route de Chauvigny - 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR
Tél : 05 49 44 74 74 - www.vienne.chambagri.fr